

OBJECTIFS

Tant au sein des organisations privées que publiques, la gestion des RH est une fonction de plus en plus stratégique et partagée. C'est ainsi que les DRH siègent très souvent dans les comités de direction et participent aux choix stratégiques des entreprises, d'autant que la gestion des RH influence directement la rentabilité de celles-ci.

La mention vise :

- ▶ à maîtriser les spécificités de la fonction RH et de sa dynamique managériale ;
- ▶ à consolider et à approfondir les différentes méthodes, techniques, outils RH en lien avec la stratégie des entreprises dans le cadre d'une approche globale et transversale ;
- ▶ à former les étudiants et les managers aux enjeux RH à venir.

La formation permet aux étudiants d'acquérir des savoirs théoriques, des savoir-faire, des savoir-être et des savoir-apprendre dans les différents domaines des ressources humaines et permet aux managers de se perfectionner au management des ressources humaines.

POINTS FORTS

- ▶ formation en apprentissage : 2 semaines en entreprise / 1 semaine de cours
- ▶ partenariat avec l'ESSYM, école de la CCI Paris Île-de-France, située à Rambouillet
- ▶ disponible en formation continue

CONTACT

Institut supérieur de management
47 boulevard Vauban
78047 Guyancourt Cedex

- ▶ **Responsable du master 1**
Hervé Chomienne
herve.homienne@uvsq.fr
- ▶ **Responsable du master 2**
Delphine Philip de Saint Julien
delphine.desaintjulien@uvsq.fr
- ▶ **Secrétariat pédagogique**
Perrine Millot
perrine.millot@uvsq.fr

mention Gestion des ressources humaines (GRH)



CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Sur dossier et entretien.

Master 1

- ▶ Étudiants issus de la licence Sciences de gestion ou équivalent.
- ▶ Étudiants issus de licences professionnelles à dominante en ressources humaines qui souhaitent se spécialiser dans le management des ressources humaines.

Master 2

- ▶ Étudiants ayant suivi le tronc commun S1/S2 de la mention Management de l'UVSQ et qui souhaitent poursuivre au sein du parcours GRH en S3/S4.
- ▶ Étudiants ayant validé leur S1/S2 au sein d'une autre université et qui souhaitent poursuivre au sein du parcours GRH en S3/S4.

Schéma de la mention

mention GRH

MASTER 1 S1-S2

Les enseignements pour les S1 / S2 se composent de 17 UE et s'articulent autour des trois thématiques suivantes.

MANAGEMENT – 30 ECTS

- Management et dynamique des organisations
- Management de projet
- Informatique de gestion
- Anglais des affaires
- Finance d'entreprise / Analyse financière
- Management de l'innovation
- Stratégie d'entreprise
- Management des organisations non marchandes
- Marketing stratégique

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – 21 ECTS

- Management des ressources humaines
- Audit et conseil RH
- Sociologie du travail et de l'emploi
- Relations sociales
- Instruments juridiques de la GRH
- Conditions de travail et bien-être

MÉTHODOLOGIE ET SUIVI DE MÉMOIRE – 9 ECTS

MASTER 2 S3-S4

Les enseignements pour les S3 / S4 s'articulent autour des deux thématiques suivantes.

MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES – 42 ECTS

- Comportements humains dans les organisations
- Droit du travail individuel et collectif
- Relations professionnelles et négociation sociale
- Ressources humaines à l'international
- Problématiques de l'évaluation
- Développement des compétences et des personnes
- Anglais des RH
- Management international
- Management stratégique des RH
- Conférences d'acteurs de la fonction RH / Test d'analyse comportementale

MÉTHODOLOGIE ET SUIVI DE MÉMOIRE – 18 ECTS

Les enseignements comprennent des cours magistraux dispensés par des enseignants-chercheurs et des enseignements plus professionnalisant dispensés par des professionnels spécialistes.

Les modules intègrent également des interventions ponctuelles de professionnels sous forme de témoignages et de retour d'expériences : un ergonome, un inspecteur du travail, le président du conseil des Prud'hommes de Versailles, etc.

DÉBOUCHÉS

- Responsable RH
- Assistant DRH
- Chargés d'emplois
- Chargés d'études et de prospectives RH
- Consultants spécialisés formation, recrutement, etc.
- Consultant SIRH
- à terme :
 - DRH adjoint
 - DRH dans un établissement ou au sein d'un siège social

Tronc commun